



**RAPPORT
FINANCIER**

> 2015 <

Dans le rapport financier 2014, nous annonçons une année incertaine avec un budget 2015 loin d'être bouclé et un environnement peu favorable au développement des ressources. L'exercice 2015 confirme certaines craintes et reflète assez bien des faiblesses récurrentes de l'association en matière de financement : trop de ressources encore attribuées sur un court terme (12 à 18 mois), un seul bailleur de fonds majeur et de petits financements en appoint.

Comme l'année dernière, ce sont les charges qui permettent à l'association d'effectuer une année moins mauvaise que prévue avec une baisse ponctuelle des coûts salariaux. Rappelons qu'une situation similaire en 2014 avait abouti à un report de ressources sur 2015 puisque certaines activités n'avaient pu être réalisées. La conjonction de ces deux facteurs permet à la Fondation Sciences Citoyennes de conclure l'exercice sur une perte limitée de 4 443 euros.

Dans ce rapport, nous passerons en revue les produits, les charges et le bilan, en relevant les éléments les plus saillants. En conclusion, quelques perspectives seront données pour l'année 2016 qui malheureusement n'incitent pas à l'optimisme.

Principaux produits

Les années se suivent et les grandes tendances demeurent même si on note quelques variations qui méritent d'être relevées.

Les fonds institutionnels privés restent largement majoritaires constituant près des 2/3 de nos ressources. Un bailleur de fonds représente 83,7 % du montant total de cette ligne et également 53 % de l'ensemble des produits d'exploitation. Cette position dominante perdure depuis la création de la FSC. La Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) est le bailleur historique de la FSC sans lequel l'association ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, après 13 années consécutives de financement.

Nous avons déjà soulevé dans plusieurs rapports précédents la question de la vulnérabilité de la FSC vis-à-vis du poids important d'un bailleur de fonds dans son budget. Si cette réalité est inchangée cette année encore, cette dépendance apparaît aussi aujourd'hui comme un bouclier qui atténue les effets, sur notre organisation, de la crise des financements associatifs. Ces effets sont bien documentés, en particulier sur les très petites, petites et moyennes associations, par le Collectif des Associations Citoyennes (CAC) dont la FSC est membre fondateur.

@ <http://www.associations-citoyennes.net/>

La question de la dépendance vis-à-vis de la FPH doit aussi être considérée au regard de ses nouvelles règles de financement en vigueur depuis

2015. Elle contractualise ses partenaires sur une base triennale, offrant ainsi une stabilité de ressources sur un moyen terme tout à fait appréciable. En outre, la FPH, contrairement à beaucoup de fondations qui allouent leurs fonds par appels d'offres, fonctionne par conventionnement résultant d'un cycle de discussions préalables. Elle tend à financer ses partenaires sur leur objet plus que sur un programme ou un projet, leur donnant une grande latitude pour flécher les fonds attribués. La FSC bénéficie donc d'une liberté importante sur sa principale source de financement. Il n'en demeure pas moins que, malgré un contexte délétère qui affecte de plus en plus d'associations, elle se doit d'essayer de trouver et de développer d'autres financements... mais sans doute pas à n'importe quel prix si elle veut conserver une certaine ligne politique, celle qui a motivé sa création.

Les financements institutionnels publics restent faibles. À l'image de la réduction générale des dépenses publiques, les fonds publics alloués aux associations baissent. On lira avec intérêt l'analyse qui est faite par le CAC sur cette question alors qu'il y a visiblement des tentatives de masquer cette réalité. Différents subterfuges sont utilisés via une structuration budgétaire publique complexe allée à une infinie variété de lignes budgétaires concernées.

@ http://www.associations-citoyennes.net/?page_id=4894

Nous trouvons également en produits d'exploitation l'apport financier de deux collaborations avec les universités de Lyon et de Lille 1 qui représente l'essentiel du montant de 9 402 euros mentionné.

Terminons sur une note plutôt positive. Même s'ils sont encore trop modestes, les dons et adhésions pointent maintenant en 3^e position dans la liste de nos financements par ordre d'importance. En valeur, c'est le montant le plus élevé collecté depuis la création de l'association.

Résumé des principaux produits

Fonds institutionnels privés : 158 000 euros
(63 % des Produits d'exploitation - PE)

- Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme : 132 500 euros
- Fondation de France : 18 000 euros
- Fondation Un Monde par Tous : 7 500 euros

Fonds institutionnels publics : 44 922 euros
(18 % des PE)

- Gouvernement français et assimilés (réserve parlementaire) : 23 000 euros
- Conseil régional d'Île-de-France : 18 250 euros
- Union européenne : 3 672 euros

Autres fonds privés

- Adhésions et dons : 18 550 euros (7,4 % des PE)
- Partenariats divers : 8 642 euros (3,4% des PE)

La ligne la plus significative concerne un transfert de charges de 19 445 euros que nous retrouvons en fait en *autres produits d'exploitation* mais qui acte la prise en compte dans cet exercice de la baisse des coûts salariaux due à une période de mi-temps thérapeutique d'un salarié (NB : la FSC pratique la subrogation). Il faut donc observer les coûts salariaux en intégrant cette ligne pour avoir une vision complète de cette dépense en 2015. Ces coûts constituent 75 % de nos charges d'exploitation, notre poste de dépense principal.

Les charges liées au développement des projets (dépenses logistiques hors coûts salariaux) sont en augmentation. Elles se répartissent principalement sur deux lignes budgétaires en fonction de la nature des dépenses : *services extérieurs* et *autres services extérieurs* en *charges d'exploitation*. Le montant de 2 292 euros en *charges exceptionnelles* concerne aussi une dépense de projet.

La provision de 6 400 euros correspond à la fois à un reliquat d'indemnités journalières à valoir sur 2015 mais non encore pris en compte par la Sécurité Sociale et la provision classique mais non obligatoire de la prime de départ en retraite, révisée chaque année en fonction de l'ancienneté des salariés de l'association ; une nouveauté dans nos comptes.

Du côté des *charges financières*, les 1 500 euros en dotation concernent une possible dépréciation d'actifs. Pour mémoire, la FSC a acheté des parts dans une coopérative de presse il y a quelques années (Altermondes). La situation précaire de cette entreprise nous contraint à une prudence comptable et donc à enregistrer un risque financier de dépréciation.

À suivre donc en 2016.

La contribution en nature de 24 000 euros correspond à l'évaluation du coût de notre hébergement dans les locaux de la FPH.

Nous anticipions des difficultés de trésorerie vers la fin de l'année qui ne se sont pas matérialisées. Les fonds attendus sont finalement parvenus sur notre compte pour couvrir nos besoins en liquidités. Nous avons également pu obtenir le versement de la seconde tranche de la subvention FPH en décembre. Cela a facilité la transition entre 2015 et 2016, le changement d'année étant souvent une source de tension pour notre trésorerie, les versements de nos bailleurs se faisant en général attendre. Nos *disponibilités* bancaires sont donc bonnes (actif du bilan).

Concernant les créances (*autres créances* à l'actif du bilan), le montant de 142 950 euros est constitué principalement de la troisième tranche de cette subvention qui sera versée en fin d'année 2016 ou début 2017. L'autre créance significative concerne essentiellement le versement des indemnités journalières évoquées plus haut.

En *dettes* (passif du bilan), le montant de 19 447 euros, est non significatif puisqu'il concerne l'habituel décalage des contributions sociales de la fin de l'exercice prélevées de notre compte au début de l'année suivante. Nous retrouvons en *produits constatés d'avance*, le reliquat de notre subvention FPH à répartir sur 2016 et 2017. Le reste de la dette relève majoritairement de factures non parvenues (fournisseurs et comptes rattachés).

La perte de l'exercice vient minorer le report à nouveau. Notre *réserve* figurant en *fonds associatif* passe donc à 34 745 euros.

Conclusion

Nous parvenons à limiter nos pertes cette année mais c'est le résultat d'un concours de circonstances ponctuel (cf. le 1er paragraphe de la partie consacrée aux charges). Comme prévu, la diversité de nos produits demeure faible et le déséquilibre entre nos ressources tend à s'accroître.

La part de fonds publics stagne dans notre budget à un niveau assez bas, en logique avec la réduction des financements publics aux associations. Nous avons remporté un appel à projet au cours de l'exercice, mode de financement ultra dominant alors que la législation permet aux pouvoirs publics de financer les associations ponctuellement ou durablement en utilisant la subvention. Mais le pire est à venir : les *investissements à impact social* permettront bientôt aux entreprises finançant des associations à *objet social* de recevoir une rémunération de l'État sous forme d'intérêts ; une sorte de partenariat public/privé, un système pourtant très controversé dans sa version dédiée à l'investissement immobilier public. Sans oublier la question de l'influence des entreprises sur les associations et les projets financés.

Dans un contexte aussi peu favorable, nous peinons à développer et à diversifier nos ressources. Des efforts sont faits depuis quelques années pour intéresser d'autres fondations à nos activités, pour susciter plus d'adhésions et de dons mais nous sommes, dans ce domaine aussi, limités par nos moyens. Ces efforts se poursuivent néanmoins comme on le voit avec l'augmentation du nombre d'adhérents et donc des cotisations.

Nous devons tout au long de l'année à venir surveiller le rapport entre nos produits et nos charges, et particulièrement notre masse salariale, le principal emploi, afin d'anticiper au mieux les décisions à prendre pour équilibrer nos comptes en 2016. Nous disposons d'une réserve certes mais elle doit être employée à bon escient.

Des bouleversements profonds affectent le secteur associatif. Les associations citoyennes, catégorie dans laquelle nous nous rangeons, sont sans doute plus vulnérables que d'autres compte tenu de la nature politique de leur objet qui rend la question de leur financement plus complexe. Face à des tendances lourdes peu favorables, peut-être leur faudra-t-il également (ré)inventer un fonctionnement et des modes d'action plus frugaux, plus collectifs afin de préserver cette nature si particulière et essentielle à la démocratie. Car c'est bien là que se situe l'enjeu des années à venir : la survie et l'indépendance des associations citoyennes.

ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires		409	-409	-0,12	-409	-0,35
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	409		409	0,13	409	0,36
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	14 196	10 305	3 892	1,27	1 267	1,12
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	3 000	1 500	1 500	0,49	3 000	2,64
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	283		283	0,09	283	0,25
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	17 888	12 214	5 675	1,86	4 550	4,01
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	4 300		4 300	1,41		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	84		84	0,03		
. Personnel	150		150	0,05	306	0,27
. Organismes sociaux	26 152		26 152	8,56		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	142 950		142 950	46,81	57 090	50,30
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	126 100		126 100	41,29	51 561	45,43
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	299 736		299 736	98,14	108 956	95,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	317 625	12 214	305 411	100,00	113 506	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2015 (12 mois)		31/12/2014 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	39 187	12,83	37 499	33,04
Résultat de l'exercice	-4 443	-1,44	1 688	1,49
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	34 745	11,38	39 187	34,52
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 400	2,10		
TOTAL (II)	6 400	2,10		
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				47 0,04
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 986	1,31	4 622	4,07
Autres	19 447	6,37	23 234	20,47
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	240 833	78,86	46 417	40,89
TOTAL (IV)	264 267	86,53	74 319	65,48
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	305 411	100,00	113 506	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	375		375	3,84			375	N/S	
Production vendue de biens									
Prestations de services	9 402		9 402	96,16	605	100,00	8 797	N/S	
Montants nets produits d'expl.	9 777		9 777	100,00	605	100,00	9 172	N/S	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			202 922	N/S	217 400	N/S	-14 478	-6,65	
Cotisations			14 917	152,57	12 155	N/S	2 762	22,72	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			3 644	37,27	304	50,25	3 340	N/S	
Reprise sur provisions, dépréciations					7 000	N/S	-7 000	-100,00	
Transfert de charges			19 445	198,89	150	24,79	19 295	N/S	
Sous-total des autres produits d'exploitation			240 928	N/S	237 009	N/S	3 919	1,65	
Total des produits d'exploitation (I)			250 705	N/S	237 615	N/S	13 090	5,51	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			389	3,98	647	106,94	-258	-39,87	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			389	3,98	647	106,94	-258	-39,87	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			77	0,79	3 694	610,58	-3 617	-97,91	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			77	0,79	3 694	610,58	-3 617	-97,91	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			251 170	N/S	241 956	N/S	9 214	3,81	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-4 443	-45,43			-4 443	N/S	
TOTAL GENERAL			255 613	N/S	241 956	N/S	13 657	5,64	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises			1 485	15,19			1 485	N/S	
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			1 822	18,64	1 129	186,61	693	61,38	
Services extérieurs			6 611	67,82	676	111,74	5 935	877,96	
Autres services extérieurs			23 186	237,15	21 190	N/S	1 996	9,42	
Impôts, taxes et versements assimilés			835	8,54	801	132,40	34	4,24	
Salaires et traitements			153 466	N/S	143 938	N/S	9 528	6,62	
Charges sociales			54 823	560,73	57 280	N/S	-2 457	-4,28	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

TIZORIN LOIZILLON CATHERINE

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			1 541	15,76	1 776	293,65	-235	-13,22	
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations									
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations									
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			6 400	65,46			6 400	N/S	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées									
Autres charges			1 652	16,90	1 552	256,53	100	6,44	
Total des charges d'exploitation (I)			251 821	N/S	228 341	N/S	23 480		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Déficit transféré (II)									
CHARGES FINANCIÈRES:									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			1 500	15,34			1 500	N/S	
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (III)			1 500	15,34			1 500	N/S	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:									
Sur opérations de gestion			2 292	23,44	11 927	N/S	-9 635	-80,77	
Sur opérations en capital									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									
Total des charges exceptionnelles (IV)			2 292	23,44	11 927	N/S	-9 635	-80,77	
Participation des salariés aux résultats (V)									
Impôts sur les sociétés (VI)									
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)			255 613	N/S	240 268	N/S	15 345	6,39	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT					1 688	279,01	-1 688	-100,00	
TOTAL GENERAL			255 613	N/S	241 956	N/S	13 657	5,64	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
PRODUITS :									
Bénévolat									
Prestations en nature			24 000		24 000				
Dons en nature									
TOTAL			24 000		24 000				
CHARGES :									
Secours en nature									
Mise à disposition gratuite de biens et services									
Prestations									
Personnel bénévole									
TOTAL									

TIZORIN LOIZILLON CATHERINE



Fondation Sciences Citoyennes

38 rue Saint Sabin

F75011 Paris - France

tél. +33 (0)1 4314 7365

fax +33 (0)1 4314 7599

<http://sciencescitoyennes.org>

@ contact@sciencescitoyennes.org

 [fondationsciencescitoyennes](https://www.facebook.com/fondationsciencescitoyennes)

 [@fsc_infos](https://twitter.com/fsc_infos)